

## **Rapport annuel d'OMLET 2014-2015**

### **Mot d'ouverture – Barbara Finlay, Ombudsman intérimaire**

Merci à vous toutes et à vous tous d'être ici présents, en personne, par téléconférence et en direct par webdiffusion.

Le Rapport que je fais paraître aujourd'hui est notre quatrième Rapport annuel au sujet de nos enquêtes sur les réunions à huis clos dans les municipalités de la province. C'est aussi une occasion idéale de parler des changements fort intéressants qui vont se produire dans 16 jours très exactement, quand notre Bureau pourra commencer à accepter les plaintes à propos de tous les aspects de la gouvernance municipale pour la première fois.

Nous savons qu'il y a une forte demande du public pour cette nouvelle surveillance. Depuis que je suis entrée au Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario en 2005, nous avons dû refuser plus de 11 000 plaintes à propos des municipalités – plus de 2 200 durant l'année qui s'est écoulée depuis l'adoption du Projet de loi 8.

Le Rapport d'aujourd'hui montre les progrès que nous avons faits en huit ans de traitement des plaintes sur les réunions municipales à huis clos. Nous avons aussi vu une augmentation des cas – surtout l'an passé. Mais beaucoup de municipalités ont amélioré leurs pratiques, à la suite des centaines de recommandations que nous avons faites.

Quelques problèmes familiers continuent de surgir – par exemple des rencontres informelles entre des membres d'un conseil qui virent parfois à des discussions sur les activités de la municipalité. Et quelques problèmes nouveaux sont apparus, par exemple des échanges de courriels qui deviennent des « réunions » illégales quand les conseillers en profitent pour prendre des décisions à l'écart du public.

Au cours des quelques derniers mois, nous avons publié nos conclusions sur 30 autres réunions en plus des 85 couvertes dans ce Rapport. Nous avons reçu une bonne collaboration et des commentaires constructifs des municipalités à propos de nos recommandations et nos processus. Nous avons aussi participé aux consultations avec le ministre des Affaires municipales et du Logement dans le cadre de l'examen que le ministère effectue actuellement au sujet des lois municipales. Nos recommandations ont réitéré ce que nous avons dit dans nos rapports d'OMLET – disant par exemple que l'application des règles des réunions publiques devrait être uniforme, avec un seul enquêteur pour toutes les municipalités, et il devrait y avoir des conséquences en cas d'infractions à la loi.

Tout ceci est de bon augure pour le 1<sup>er</sup> janvier. Toutefois, il y a des différences importantes entre notre travail d'enquêteur chargé des réunions à huis clos et notre nouveau rôle. Après le 1<sup>er</sup> janvier, nous pourrons enfin répondre aux préoccupations exprimées du public à propos de tout aspect de la gouvernance municipale, de la collecte des ordures au déneigement, en passant

par les programmes sociaux et la conduite des conseillers. Et nous ferons ce que nous faisons depuis toujours pour les plaintes au sujet du gouvernement provincial : nous orienterons les gens vers le lieu le plus approprié pour régler le problème, nous court-circuiterons les lourdeurs de l'administration, nous enquêterons au besoin, et nous recommanderons des solutions aux problèmes systémiques.

Nous avons beaucoup travaillé ces derniers mois, en allant vers les municipalités et en expliquant notre façon de travailler. Nous avons bien fait comprendre que notre rôle n'est pas de remplacer la responsabilisation locale. En fait, j'encourage toutes les municipalités à avoir leurs propres systèmes. Nous serons là pour garantir leur bon fonctionnement et pour agir s'ils échouent, ou bien s'ils ne peuvent pas intervenir.

Notre Bureau continuera à utiliser nos ressources pour informer le gouvernement et le public à propos de notre travail. Pour ceux qui nous regardent, j'aimerais dire que nous invitons tous les intervenants municipaux à communiquer avec nous s'ils ont des questions. Nous serons très heureux d'aider tous les citoyens à régler leurs problèmes non résolus avec les municipalités.

Et maintenant, je serai heureuse de répondre à vos questions – tout d'abord ici dans ce studio, puis nous parlerons aux journalistes qui se joindront à nous au téléphone.